



# L'ECHO DE BERUS N° 27



Après un peu plus d'un an de mandat, l'équipe municipale s'est familiarisée avec les rouages, bien souvent compliqués, de l'administration et a pris la mesure de la tâche à accomplir.

Des travaux ont été réalisés, des chantiers sont en cours et des projets sont à l'étude. Notre objectif est de se conformer à nos engagements lors de l'élection de 2008 et de contribuer à améliorer les équipements communaux avec la préoccupation du « bien être » du personnel et des habitants.

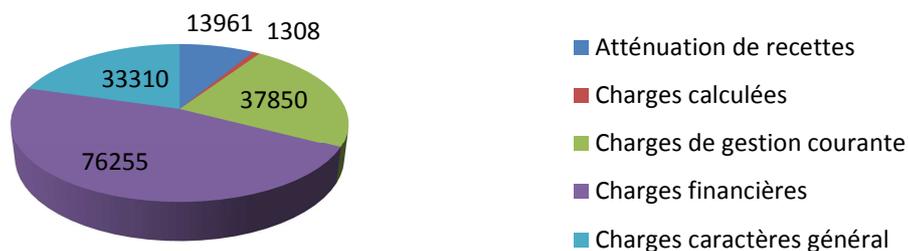
La tâche est rude et la charge financière est lourde en raison de la difficulté à obtenir des subventions.

Pour cette édition du N° 27 de l'Echo de Bérus, la commission journal et informations vous propose une formule plus synthétique et condensée que les précédentes éditions. L'intention est de faciliter la lisibilité des informations et d'aller à l'essentiel.

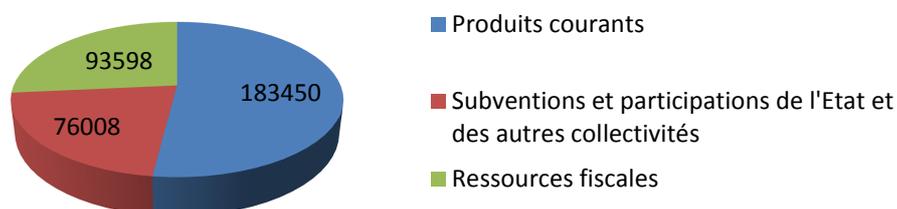
Je profite de l'occasion pour vous confirmer qu'en 2010, la commune de Bérus sera organisatrice du Comice Agricole du canton de Saint Paterne. Nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés pour l'organisation de cette manifestation. Vous serez sollicités. Merci de répondre nombreux afin que Bérus puisse réussir une belle fête les 3, 4, et 5 septembre 2010.

## Budget de fonctionnement

### Les dépenses de fonctionnement 2008



### Les recettes de fonctionnements 2008



Ces deux graphiques mettent en évidence que les charges de gestion courante représentent presque 50 % des dépenses de fonctionnement et que les ressources fiscales représentent 25 % des recettes de fonctionnement.

## Investissements

### Les réalisations 2008/2009

- Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques à La Palestine (37 993 €)
- Révision simplifiée du plan d'occupation des sols (POS) permettant l'extension de la zone artisanale de La Pommeraie (2 219 €)
- Remplacement du mobilier du secrétariat de mairie (3 670 €)
- Aménagement d'un site cinéraire au cimetière avec un jardin du souvenir, un columbarium et des cavurnes et mise en place d'un règlement intérieur pour le cimetière (6 175 €)



## Réalisations et projets

---

### Les travaux en cours

- Extension du réseau d'assainissement du cimetière à L'Arcis ainsi que le raccordement de La Grisonnière et La Pièce (coût prévisionnel 165 000 € HT – demande de subventions en cours)
- Construction d'un atelier municipal derrière la mairie (coût prévisionnel 64 000 € HT (demande de subventions en cours)
- Peinture extérieure de la salle polyvalente
- Etude pour l'aménagement de l'ancienne mairie



### Les projets 2010

- Aménagement de l'ancienne mairie
- Etude de l'aménagement du bourg

## Associations

---

Les Associations, Comité des Fêtes, Aînés Ruraux et Anciens Combattants de Bérus, constituent le tissu de l'animation et de la convivialité dans notre commune.

Comme déjà indiqué dans l'éditorial, le comice 2010 aura lieu à Bérus.

Nous comptons sur les Présidents de nos associations pour mobiliser leurs adhérents et, si possible, élargir à toutes les bonnes volontés pour réussir le comice de Bérus.

## Rappels

---

→ **Les aires de propreté pour le tri sélectif** font régulièrement l'objet de dépôts de débris multiples et ordures ménagères à côté des containers. Ceci est déplorable pour l'environnement, nous vous rappelons que tout dépôt à côté des containers est formellement interdit.

→ **Les propriétaires de chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie** doivent se conformer à la réglementation. Ils doivent prendre toutes les dispositions afin de garder la maîtrise de leur animal et ne pas nuire à la tranquillité ni à la sécurité du voisinage.

## Informations

→ Le **passport biométrique** est délivré pour tout usager depuis le 21 avril 2009. Depuis cette date, le critère de domiciliation n'est plus pris en compte pour présenter sa demande. Désormais, pour formaliser une demande de passeport, vous devez vous adresser aux mairies équipées d'un dispositif de recueil. Pour notre secteur, deux mairies sarthoises en sont équipées :

- Fresnay sur Sarthe : Accueil du public le lundi, le mardi, le vendredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h. Aucun passeport ne peut être demandé, ni retiré le samedi.
- Mamers : Accueil du public du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 15 et de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 11 h 15 et de 13 h 30 à 16 h.

### → Transports Interurbains de la Sarthe « TIS »

A la demande de quelques familles qui souhaitent disposer d'un transport pour leurs enfants se rendant dans les établissements scolaires d'Alençon, un arrêt de car près de l'église a été sollicité auprès du Conseil Général. **Il est effectif depuis le 2 septembre et accessible pour les scolaires et les particuliers, uniquement pendant les périodes scolaires.** Les familles intéressées peuvent retirer les demandes de carte TIS en mairie, une plaquette avec les horaires détaillés et les conditions de vente des billets leur sera remise. **L'arrêt à Bérus se situe à l'église.**

Les horaires :

- Départ de Bérus Eglise lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 7 h 24, arrivée à Alençon Lycée Marguerite de Navarre à 7 h 33.
- Retour d'Alençon Lycée Marguerite de Navarre lundi, mardi, jeudi et vendredi à 18 h 05, arrivée à Bérus Eglise à 18 h 10, pour le mercredi départ d'Alençon Lycée Marguerite de Navarre à 13 h 24, arrivée à Bérus Eglise à 13 h 30. **Ce service est intéressant pour les familles et tous les bérusiens. Pour qu'il soit maintenu, n'hésitez pas à l'utiliser.**

## Informations pratiques

<p style="text-align: center;"><b>MAIRIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mardi 17 h 00 - 19 h 30</li><li>• Mercredi 10 h 00 - 12 h 00</li><li>• Jeudi 15 h 00 - 18 h 00</li><li>• Vendredi 9 h 00 - 12 h 00</li></ul> <p>☎ : 02.33.26.83.33 📠 : 02.33.82.00.70</p> <p>@ : <a href="mailto:mairie-berus@wanadoo.fr">mairie-berus@wanadoo.fr</a></p>	<p style="text-align: center;"><b>CENTRE SOCIAL RURAL DU CANTON DE SAINT PATERNE</b></p> <p><b>Accueil du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30</b></p> <p>"Les Champs Roux" 72610 OISSEAU LE PETIT</p> <p>☎ : 02.33.82.19.20 📠 : 02.33.82.19.21</p>
<p style="text-align: center;"><b>ASSISTANTE SOCIALE</b></p> <p>Madame DUBOIS - Service Social 72610 OISSEAU LE PETIT</p> <p>☎ : 02.33.82.19.37</p>	<p style="text-align: center;"><b>SIAEP GESNES LE GANDELIN</b></p> <p>Pour les secteurs de la Rivière, la Motte, la Noë, les Rablais, la Palestine, la Croix et la route des Bois de Vaux : 32 rue Madeleine 72130 GESNES LE GANDELIN</p> <p>☎ : 02.33.26.97.35</p>
<p style="text-align: center;"><b>TRANSPORT POUR LES PERSONNES AGÉES</b></p> <p>Contactez Pascal COURTIOUX au 02.33.27.76.51 pour plus d'informations (dans le cadre du CCAS)</p>	<p style="text-align: center;"><b>SIAEP CHAMPFLEUR</b></p> <p>Pour les autres secteurs : 23 route du Mans 72610 ARCONNAY</p> <p>☎ : 02.33.31.83.91 - 📞 : 06.07.64.05.74 📞 : 06.78.43.62.49</p>
<p style="text-align: center;"><b>CULTE</b></p> <p>Abbé Adrien CRÉTOIS Le Presbytère 72130 FRESNAY SUR SARTHE</p> <p>☎ : 02.43.97.21.28 📞 : 06.71.76.90.08</p>	<p style="text-align: center;"><b>APPELS D'URGENCE</b></p> <p><b>SAMU</b> : le 15 ou 02 33 32 75 75 pour ALENCON <b>Police Gendarmerie</b> : le 17 <b>Sapeurs Pompiers</b> : le 18 Le <b>112</b> Numéro européen</p>